FRC 2. 9868 a

9868 a

Case
FRC
11370

DISCOURS

Prononcé dans l'Assemblée des Représentans de la Commune par M. DE LA VIGNE, *Président des Électeurs, en présentant à la Ville le Buste en marbre de M.* BAILLY, premier Maire de Paris, *le 8 Avril 1790.*

M. LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

LORSQUE les Électeurs de la ville de Paris ont été chargés par la nécessité des circonstances, de tout le poids de l'administration municipale, ils ont compris qu'il falloit à cette immense Cité, un Chef qui fut digne d'occuper la première place.

Nous cherchions un grand mérite, une vertu éprouvée. — Nous pensâmes que le Citoyen modeste, qui avoit présidé l'Assemblée Nationale avec tant de sagesse, dans les temps les plus difficiles, étoit celui que nous devions indiquer au choix de nos concitoyens.

Notre vœu librement exprimé, fut bientôt confirmé par le suffrage unanime de toutes les

ſections: M. BAILLY fut élu *premier Maire de la ville de Paris.*

Je ne rapellerai point à votre ſouvenir, Meſſieurs, le détail des événemens auſſi multipliés qu'intéreſſans, auxquels les Électeurs ont eu tant de part dans cette époque ſi glorieuſe de la Révolution. L'Hiſtoire fixera ſans doute la place que doivent occuper ces Citoyens généreux & courageux, parmi les hommes qui ont deſiré d'être utiles à leur patrie.

Mais, qu'il me ſoit permis, Meſſieurs, de retracer à votre attention, ce qui s'eſt paſſé dans cette même Salle le dernier jour des Séances des Électeurs.

Ils venoient de remettre aux Repréſentans de la Commune, les nobles fonctions de l'adminiſtration municipale, dont leur patriotiſme les avoit chargés. Ils laiſſoient à ceux qui leur ſuccedoient l'honorable tâche de continuer leurs pénibles travaux. — Mais ils n'ont voulu s'en repoſer que ſur eux-mêmes, du ſoin de conſacrer par un monument durable, l'hommage par eux rendu librement aux vertus patriotiques de celui que la Capitale venoit d'élever au premier rang.

Les Électeurs alloient ſe ſéparer, le dernier acte de leur pouvoir a été un acte de juſtice. Par leur dernière délibération, ils ont voté ce Buſte pour être préſenté à la Ville.

C'eſt, Meſſieurs, cette eſpèce de vœu, dont l'accompliſſement ſolemnel nous amène au milieu de vous. — Nous avons penſé qu'il convenoit de placer dans ce temple de la liberté, l'image de l'homme de bien, choiſi pour adminiſtrer la Cité, à côté de l'image du Héros, choiſi pour en commander les forces.

Nous avons fait part aux différens Diſtricts, de la démarche que nous faiſons en cet inſtant. Leurs Députés ſont mêlés avec nous; & c'eſt en leur préſence que nous vous prions, Meſſieurs, d'en faire mention dans votre procès-verbal, & d'agréer que ce BUSTE en marbre de M. BAILLY, *premier Maire de Paris*, voté, & offert à la Ville par les Électeurs réunis au 14 Juillet 1789, ſoit placé dans cette Salle principale des Aſſemblées de la Commune.

REPONSE

De M. BERTOLIO, Préſident de l'Aſſemblée des Repréſentans de la Commune.

LA réunion des Électeurs de la ville de Paris, au mois de Juillet 1789, formera l'époque la plus mémorable des Annales de l'Empire Français. Leurs efforts couronnés par les ſuccès les plus heureux, comme les plus inattendus, ſeront mis en parallèle avec ce que la Liberté a produit de plus éclatant à Rome & dans la Grèce.

Le Génie tutélaire de la France vous inſpira, Meſſieurs, lorſque vous vous raſſemblâtes dans les ſalles du Muſée : cette démarche dont les ſuites ne pouvoient être calculées, a eu la plus grande influence ſur la Révolution. Votre députation à l'Aſſemblée Nationale, alors ſi entravée par les intrigues multipliées de toutes les Ariſtocraties, annonça hautement le vœu du Peuple Français ; annonça hautement qu'il vouloit être libre ; annonça hautement qu'il le ſeroit : & pour la première fois ſes ennemis ſentirent & ſa force & ſa ſouveraineté.

Raſſemblés enſuite dans ces lieux, le Palais

de la Commune fut étonné de voir dans ſes murs des hommes libres, qui ne parloient qu'au nom de la Liberté, & qui préparoient ſon nouveau règne. Dès ce moment Paris conçut l'eſpoir d'être adminiſtré par une Municipalité populaire, par une Municipalité élective, & de voir enfin diſparaître ce ſimulacre de Municipalité, enfant monſtrueux du deſpotiſme miniſtériel, & de l'avidité fiſcale. Vos Concitoyens ſe portant en foule à vos ſéances, ſe pénètrèrent de l'eſprit qui vous animoit, apprirent par vous la grandeur des dangers qui les environnoient connurent par vous toute l'étendue de leurs reſſources. Vos Motions & vos Arrêtés pour le rétabliſſement de la Garde Bourgeoiſe, préſagèrent & préparèrent tout à la fois les immortelles journées des 13 & 14 Juillet & celles qui leur ont ſuccédé.

Je n'entreprendrai point ici de retracer les ſervices ſignalés que vous avez rendus à la choſe publique : ce que vous avez fait eſt encore préſent à tous les eſprits, & jamais ne s'effacera de la mémoire des hommes. Comment oublier ces Électeurs, dont les ames élevées au niveau de la Révolution, ne furent ni étonnées par les événemens les plus extraordinaires, ni intimidés par les périls les plus imminens ? Comment

oublier ces Citoyens qui voyant le Vaiſſeau public ſans pilote, eurent la ſublime hardieſſe d'en ſaiſir le timon, & d'une main auſſi ſage qu'intrépide, le conduiſirent heureuſement au port, à travers les flots orageux qui menaçoient de l'engloutir, à travers les écueils qui menaçoient de le briſer? Comment oublier ces Électeurs, qui par leur zele, leur prudence, leur courage ont ſçu rendre proſpères & ſereins des jours qui pour d'autres Nations ont été des jours de déſaſtre & de calamité ?

Mais entre tous les actes que vous a inſpiré votre patriotiſme, je ne balancerai point à mettre au premier rang, le choix de deux hommes que vos Concitoyens, d'accord avec vous, ont élevé aux deux Poſtes éminens dont a dépendu le ſuccès de la Révolution, BAILLY & la FAYETTE. C'eſt vous qui les avez indiqués à la Capitale, & auſſi-tôt tous les Habitans de la Capitale ont repété avec vous : BAILLY & la FAYETTE ; que l'un ſoit notre premier Maire, que l'autre ſoit notre premier Général : toute la France a répondu par un cri unanime d'acclamation.

Nous avions depuis quelques années le Buſte de M. de la Fayette. Il nous a été donné par des hommes qui avoient été bien à portée d'apprécier ſon mérite : il me ſemble que lorſque les Améri-

cains libres l'ont offert à la Nation, en l'offrant à la Capitale, ils nous ont dit par un de ſes preſſentimens que peut inſpirer l'amour de la Liberté : *il fera bien-tôt pour vous ce qu'il vient de faire pour nous.*

Vous nous offrez aujourd'hui le Buſte de M. BAILLY ; vous exécutez l'Arrêté par lequel vous avez terminé vos glorieux travaux, & cet Arrêté eſt digne de votre patriotiſme, puiſque c'eſt ſervir la Patrie que de rendre durables comme le marbre, les traits de celui qui en a ſi bien mérité. Ce monument eſt d'autant plus flatteur pour le premier Maire de Paris, qu'il eſt l'ouvrage de ſes premiers coopérateurs. L'Aſſemblée des Repréſentans de la Commune le reçoit & vous prie d'agréer les ſentimens de ſa ſincère gratitude. Il ſera placé au deſſous du Buſte du plus chéri des Rois, en regard de celui de M. de la Fayette, & les bons Citoyens viendront contempler avec délices les images réunies du Reſtaurateur de notre Liberté, & de ſes deux plus fermes appuis.

De l'Imprimerie de CAILLEAU, l'un des Électeurs réunis au 14 Juillet 1789, rue Galande, N°. 64.